

France-Talence: Cardiac valve
OJ S 197/2014 14/10/2014
Contract notice
Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CHU de Bordeaux – DAEE
Postal address: 12 rue Dubernat
Town: Talence Cedex
Postal code: 33404
Country: France
Contact person: DRM
For the attention of: Mme responsable UADM
E-mail: madeleine.antona-auger@chu-bordeaux.fr
Telephone: +33 557656679
Fax: +33 557656630

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.chu-bordeaux.fr>
Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com>
Electronic access to information: <https://www.achats-hopitaux.com>
Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.achats-hopitaux.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: CHU de Bordeaux
Postal address: avenue Magellan
Town: Pessac Cedex
Postal code: 33604
Contact person: Département des ressources matérielles, hôpital Haut-Lévêque, plateforme de distribution hospitalière, 1er étage, unité dispositifs médicaux
For the attention of: Mme responsable UADM
E-mail: madeleine.antona-auger@chu-bordeaux.fr
Telephone: +33 557656679
Fax: +33 557656630
Internet address: <https://www.achats-hopitaux.com>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: CHU de Bordeaux
Postal address: avenue Magellan
Town: Pessac Cedex
Postal code: 33604
Contact person: Département des ressources matérielles - hôpital Haut-Lévêque, plateforme de distribution hospitalière, 1er étage, unité dispositifs médicaux
For the attention of: Mme responsable UADM
E-mail: madeleine.antona-auger@chu-bordeaux.fr
Telephone: +33 557656679

Fax: +33 557656630

Internet address: <https://www.achats-hopitaux.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: CHU de Bordeaux

Postal address: avenue Magellan

Town: Pessac Cedex

Postal code: 33604

Contact person: Département des ressources matérielles, hôpital Haut-Lévêque, plateforme de distribution hospitalière, 1er étage, unité dispositifs médicaux

For the attention of: Mme responsable UADM

E-mail: madeleine.antona-auger@chu-bordeaux.fr

Telephone: +33 557656679

Fax: +33 557656630

Internet address: <https://www.achats-hopitaux.com>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Valves cardiaques - anneaux - colle au profit du chu de bordeaux

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Groupe hospitalier Sud (33 Pessac), Groupe hospitalier Saint-André (33 Bordeaux), Groupe hospitalier Pellegrin (33 Bordeaux).

NUTS code FR612 Gironde

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Marchés subséquents conclus à la survenance des besoins.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Valves cardiaques - anneaux - colle au profit du chu de bordeaux.

II.1.6. CPV code(s)

33182220 Cardiac valve

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

la consultation (12 lots) aboutira à la conclusion:

d'un accord-cadre mono-attributaire, à l'exception du lot no1 qui sera multi attributaire, sans minimum ni maximum.

d'un marché subséquent no1 pour le lot 1 (les 3 premières offres classées premières au titre de l'accord cadre correspond au marché subséquent numéro 1.) Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, le lot 1 sera multi-attributaire, avec un nombre maximum de 3 opérateurs économiques sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

de marchés subséquent no1 pour les lots 2 à 12 (l'offre classée première au titre de l'accord cadre correspond au marché subséquent numéro 1). Il s'agit de marchés à bons de commande avec quantités minimum sans maximum.

D'autres marchés subséquents issus du présent accord-cadre pourront être conclus par le pouvoir adjudicateur lors de la survenance de besoins et seront attribués dans les conditions définies au CCAP.

Pour chaque lot, le candidat est autorisé à proposer toutes les références relevant de la gamme du produit alloti, sous réserve que ces références ne fassent pas l'objet d'un autre lot parmi ceux listés dans la consultation, et qu'elles ne dérogent pas au descriptif technique du CCTP qui correspond aux exigences minimales du lot considéré.

Durée : Les accords cadre et les marchés subséquents no1 sont conclus à compter de la date de notification jusqu'au 31.3.2017. La période d'exécution de l'accord-cadre et du marché subséquent no1 commence à la plus tardive des deux dates suivantes: le 1.4.2015 ou à la date de notification. L'accord cadre et le marché subséquent no1 sont reconductible tacitement deux fois pour une période d'une durée de 12 mois. La durée maximale du marché est de 36 mois. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction. Le pouvoir adjudicateur pourra décider de ne pas reconduire le marché, pour ce faire il notifiera sa décision de non reconduction 2 mois avant la fin de la période d'exécution précédente.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Valves cardiaques - anneaux - colle au profit du CHU de Bordeaux

1) Short description

L'Attribution sera faite lot par lot. Chacun des 12 lots pourra donner lieu à la passation d'un accord-cadre et du marché subséquent numéro 1.

conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, le lot 1 sera multi-attributaire, avec un nombre maximum de 3 opérateurs économiques sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Pour chacun des opérateurs économiques les quantités minima contractuelles sont définies ci-dessous :

Opérateur économique attributaire no1 : 50 % des quantités minima marché subséquent no1.

Opérateur économique attributaire no2 : 25 % des quantités minima marché subséquent no1.

Opérateur économique attributaire no3 : 25 % des quantités minima marché subséquent no1.

2) CPV code(s)

33182220 Cardiac valve

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

financement sur fonds propres du CHU.

Paiement par virement administratif sous 50 jours.

Marché subséquent no1 : Les prix sont unitaires et révisables trois mois avant le 31.3.2016.

Autres marchés subséquents : Les prix initiaux des marchés subséquents seront établis à la date de remise en concurrence. La forme du prix de règlement sera précisée pour chaque marché subséquent.

Une avance est accordée dans les conditions définies à l'article 87 du CMP.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: renseignements et documents demandés aux candidats pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures: - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article 43 du CMP, dûment datée et signée par le candidat ainsi que ses éventuels cotraitants. Les candidats peuvent utiliser la lettre de

candidature (Dc1) ou rédiger cette déclaration sur l'honneur sur papier libre. - Si le candidat est admis au redressement judiciaire (au sens de l'article L 620-1 du code de commerce), celui-ci doit produire une copie du jugement prouvant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. - Le justificatif prouvant l'habilitation de la personne physique à engager le candidat. - lettre de candidature (Dc1 complété ou papier libre), obligatoire pour les groupements d'opérateurs économiques.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: sur les 3 derniers exercices :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du présent accord cadre et marché subséquent no1.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des dispositifs médicaux. Weighting 40

2. Adéquation à la prescription médicale (Ergonomie, spécificité, adaptabilité). Weighting 33

3. Performance technique et scientifique du produit (Matériau, biocompatibilité, présentation pratique). Weighting 24

4. Performance développement durable. Weighting 3

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14UDMF10257

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3.

Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 20.11.2014 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.11.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 200 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

accord-Cadre : La prestation est divisée en 12 lots sans minimum ni maximum par lot et par période :

Marché subséquent no1 : La prestation est divisée en 12 lots avec quantités minimales contractuelles par lot et par période :

Lot 1 Valve cardiaque mécanique à double ailette mini marché subséquent no1 34

lot 2 Valve cardiaque biologique péricardique supra et intra annulaire

Lot 2 sous lot : 1 Valve cardiaque biologique péricardique supra et intra annulaire en position aortique et mitrale mini marché subséquent no1 202

lot 2 sous lot : 2 Valve cardiaque biologique péricardique bovin stentée, sans suture, avec colerette sous aortique mini marché subséquent no1 17

lot 2 sous lot : 4 Anneau semi- rigide pour annuloplastie mitrale et tricuspide mini marché subséquent no1 51

lot 3 Valve cardiaque biologique péricardique

Lot 3 sous lot : 1 Valve cardiaque biologique péricardique pour implantation en position aortique avec ou sans armature mini marché subséquent no1 57

lot 3 sous lot : 2 Valve cardiaque biologique péricardique sans suture stentée mini marché subséquent no1 17

lot 4 Valve cardiaque biologique stentée bas profil

Lot 4 sous lot : 1 Valve cardiaque biologique stentée bas profil, porcine mini marché subséquent no1 28

lot 4 sous lot : 2 Valve cardiaque biologique stentée bas profil, pericardique mini marché subséquent no1 86

lot 5 Valve cardiaque biologique avec ou sans armature

Lot 5 sous lot : 1 "Valve cardiaque biologique sans armature, porcine et aorte sus valvulaire"
" mini marché subséquent no1 46

lot 5 sous lot : 2 Valve cardiaque biologique porcine avec armature et porcine mini marché
subséquent no1 28

lot 5 sous lot : 3 Valve cardiaque biologique sans armature, sans suture en pericarde équin
mini marché subséquent no1 5

lot 5 sous lot : 4 Anneau semi- rigide en selle de cheval mini marché subséquent no1 8

lot 6 Tube valve avec valve double ailette mini marché subséquent no1 5

lot 7 Tube apico-ventriculaire Hancock mini marché subséquent no1 14

lot 8 Conduit pulmonaire pédiatrique biologique mini marché subséquent no1 2

lot 9 Colle pour renforcement tissulaire avec système de pose-tous dosages mini marché
subséquent no1 404

lot 10 Bioprothèse valvulaire aortique percutanées transfémorale et transapicale extensible
par ballon mini marché subséquent no1 40

lot 11 Bioprothèse valvulaire aortique percutanées transfémorale autoexpansible avec
système de pose et système de chargement mini marché subséquent no1 40

lot 12 Bioprothèse valvulaire pulmonaire percutanée avec système de pose et système de
chargement mini marché subséquent no1 2

conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, le lot 1 sera multi-attributaire, avec
un nombre maximum de 3 opérateurs économiques sous réserve d'un nombre suffisant de
candidats et d'offres. Pour chacun des opérateurs économiques les quantités minima
contractuelles sont définies ci-dessous :

Opérateur économique attributaire no1 : 50 % des quantités minima marché subséquent no1

opérateur économique attributaire no2 : 25 % des quantités minima marché subséquent no1

opérateur économique attributaire no3 : 25 % des quantités minima marché subséquent no1
soit :

Opérateur économique no1 mini marché subséquent no1 16

opérateur économique no2 mini marché subséquent no1 9

opérateur économique no3 mini marché subséquent no1 9

fiche technique : Le fournisseur devra fournir dans le dossier d'offre une fiche technique
comportant une ou deux photos du produit. Ce document permet la vérification primaire de la
conformité des offres ainsi que l'analyse technique du produit pour lequel le candidat
soumissionne.

L'Analyse de ces documents sera prise en compte dans le critère performance technique du
produit.

La fiche technique sera conservée par le pouvoir adjudicateur et servira de référence pour la
durée du marché.

documentation technique : L'Opérateur économique devra apporter la preuve d'une
organisation formalisée par un système qualité garantissant la qualité des marchandises
jusqu'à leur utilisation.

Afin de permettre le suivi de l'assurance qualité, l'opérateur économique communiquera
obligatoirement dans le dossier technique les informations suivantes :

- références aux normes françaises, européennes et autres,
- attestation des " bonnes pratiques de fabrication ", et de laboratoire,
- nom du responsable matériovigilance.
- la durée de garantie des dispositifs médicaux

les candidats préciseront le calendrier des formations prévu pour la bonne utilisation des
dispositifs médicaux.

présentation : Les dispositifs médicaux proposés devront être présentés dans les différents

services aux médecins et chirurgiens ainsi qu'aux pharmaciens de la pharmacie des dispositifs médicaux stériles.

Le pouvoir adjudicateur prendra contact avec les candidats par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation (<https://www.achats-hopitaux.com>) dans un délai minimum d'une semaine après l'ouverture des plis pour organiser la présentation des dispositifs médicaux proposés dans les différents services de soin.

le résultat de cette présentation sera pris en compte dans le critère technique adéquation à la prescription médicale.

En l'absence de présentation des dispositifs dans les délais fixés par le référent technique, l'offre sera déclarée irrégulière.

Échantillons pour évaluation : Les échantillons, seront demandés à l'ensemble des candidats ayant remis une offre conforme. Les résultats de l'analyse ou de l'essai seront pris en compte dans le critère technique adéquation à la prescription médicale.

a compter de la demande du CHU, le fournisseur disposera de 15 jours pour fournir les échantillons demandés.

En l'absence de remise des échantillons, l'offre sera déclarée irrégulière.

les échantillons non utilisés seront restitués au fournisseur à sa demande dans un délai de 2 mois après le courrier d'information des candidats non retenus. Les échantillons non demandés dans ce délai seront acquis au Chu.

Les candidats pourront facturer les échantillons fournis. Le prix facturé sera celui proposé au titre de la consultation. L'Opérateur économique devra indiquer impérativement sur la facture l'objet et le numéro de la consultation, ainsi que les numéros de lots, les références, la désignation des articles et la quantité livrée. A l'appui de la facture, seront impérativement fournis le bon de livraison et le document de demande d'échantillons.

adresse Internet où l'on peut télécharger le DCE et où les candidats peuvent remettre leurs plis : <https://www.achats-hopitaux.com>

Les candidats peuvent transmettre leurs plis sur support papier ou par voie dématérialisée il est possible soit de contester la décision du pouvoir adjudicateur de ne pas retenir l'offre en saisissant le juge des référés du tribunal administratif de Bordeaux, dans un délai de onze jours à compter de l'envoi de la dite décision, soit d'introduire un référé contractuel dans un délai d'un mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Enfin, il est possible de former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité par le pouvoir adjudicateur.

unité monétaire : l'euro.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 9.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet, BP 947

Town: Bordeaux Cedex

Postal code: 33063

E-mail: greffe.tabordeaux@juradm.fr

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

Internet address: http://www.conseiletat.fr/ta/bordeaux/index_ta_co.shtml

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des marchés publics de Bordeaux (CCIRA de Bordeaux)
Postal address: 4b esplanade Charles de Gaulle
Town: Bordeaux
Postal code: 33077
Telephone: +33 556993800
Fax: +33 556243903

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe tribunal administratif de Bordeaux
Postal address: 9 rue Tastet, B.P. 947
Town: Bordeaux Cedex
Postal code: 33063
E-mail: greffe.tabordeaux@juradm.fr
Telephone: +33 556993800
Fax: +33 556243903
Internet address: http://www.conseiletat.fr/ta/bordeaux/index_ta_co.shtml

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.10.2014